

Redoublement: moins un problème qu'une solution

C'est le point de départ atypique de la démarche d'Hugues DRAELANTS¹ cherchant à expliquer l'attachement des acteurs de terrain au redoublement, malgré les condamnations des chercheurs et des politiques.

Les notes pour asseoir l'autorité...

Pourquoi chercheurs et gens de terrain ne s'accordent-ils pas sur l'efficacité du redoublement dans le traitement des difficultés scolaires? Une cause de cette incompréhension est liée à leur position dans le système.

LE CHERCHEUR A RAISON, MAIS L'ACTEUR N'A PAS TORT

Les recherches "classiques" se posent la question de l'efficacité du redoublement comme moyen de traiter les difficultés scolaires. Les chercheurs comparent deux "élèves théoriques identiques": l'un qui a doublé, et l'autre pas. Et, en-dehors de l'effet de stigmatisation du redoublement, ils constatent que le second s'en tire mieux que le premier. Ils en concluent que le redoublement est dysfonctionnel et que des procédés comme la promotion automatique jointe à un suivi individualisé des élèves sont plus efficaces.

Pour les gens de terrain, dans leur classe et dans la plupart des cas, les élèves redoublants sont cependant meilleurs pendant leur année redoublée. S'appuyant sur les travaux de **François DUBET**, on peut y voir une des "raisons raisonnables" de ne pas croire les chercheurs. Mais ce n'est pas la seule. L'enseignement vise à transformer des individus, c'est un travail moral ou éthique qui doit avoir un sens. Ce travail est rendu possible grâce à un certain nombre de valeurs et de principes basés sur des fictions nécessaires. Ainsi, l'école démocratique repose sur deux principes indiscutables et considérés comme indémontrables: le principe d'égalité, qui veut

que tous les élèves puissent prétendre aux mêmes choses, et le principe du mérite, qui explique les inégalités de résultats. Professeurs et élèves s'accordent: les différences scolaires tiennent à la quantité et à la qualité de travail consenties par les élèves. Les meilleurs sont ceux qui travaillent le plus et le mieux. Ainsi, le redoublement se justifie moralement et cognitivement.

LES FONCTIONS LATENTES

Au-delà de la fonction manifeste du redoublement, Hugues DRAELANTS met en évidence quatre fonctions latentes qui contribuent à son utilité dans l'état actuel du système éducatif en Communauté française:

1. il participe à la gestion de l'hétérogénéité au sein des établissements. Or, le fait d'être en présence d'un public de plus en plus hétérogène est une des sources de difficulté pointées par deux tiers des enseignants. Supprimer le redoublement renforcerait les difficultés d'un métier déjà considéré comme dévalorisé;
2. dans la logique de quasi-marché, le redoublement peut être utilisé par certains comme une ressource stratégique de positionnement hiérarchique et symbolique. Un établissement peut se construire une réputation de sélection et d'élite en misant sur la croyance qui fait de la réussite ou de l'échec la sanction légitime du mérite;
3. individuellement, l'évaluation et le redoublement permettent d'asseoir l'autorité des enseignants. En l'absence

de notes ou de redoublement, les enseignants se plaignent d'un manque de motivation encore plus manifeste des élèves. Élèves qui, d'ailleurs, contribuent au maintien de ces habitudes par un rapport essentiellement instrumental aux savoirs et à la scolarité. Pour jouer son rôle de motivation, il faut que l'évaluation débouche sur des conséquences: une réussite ou un échec;

4. plus collectivement, l'autonomie professionnelle nécessite de conserver des instruments de régulation utilisés par les établissements et les enseignants. L'attachement au redoublement peut aussi se comprendre comme l'expression collective d'une revendication de maintien d'une autonomie professionnelle.

En conclusion, même si le redoublement peut être considéré comme inefficace et coûteux, sa suppression ne peut s'imposer sans tenir compte des contextes sociaux et sans envisager des alternatives aux diverses fonctions latentes qu'il assure et qui en font une "solution" dans l'état actuel du système. ■

BENOÎT DE WAELE

1. H. DRAELANTS, "Le redoublement est moins un problème qu'une solution. Comprendre l'attachement social au redoublement en Belgique francophone", in *Cahiers du Girsef* n°52, juillet 2006.